

## ORDRES DE RENVOI

MERCREDI 4 AVRIL 1951.

*Résolu:* Qu'un comité spécial, composé de trente et un membres à choisir à une date ultérieure, soit institué en vue d'examiner un bill destiné à édicter la Loi sur les avantages aux anciens combattants du contingent spécial, les modifications proposées à la Loi des pensions, à la Loi sur l'assurance des anciens combattants, à la Loi sur l'assurance des soldats de retour du front, à la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, ainsi que de toute mesure législative pouvant lui être soumise, et à l'occasion de faire rapport de ses recommandations à ce sujet, et que soient suspendues à cet égard les dispositions du paragraphe premier de l'article 65 du Règlement;

Que le Comité soit autorisé à convoquer des témoins, à ordonner la production de documents et dossiers et à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il jugera à propos;

Que le Comité soit autorisé à se réunir pendant les séances de la Chambre.

VENDREDI 6 AVRIL 1951

*Ordonné:* Que les membres suivants composent le Comité spécial des affaires des anciens combattants institué par la Chambre dans sa résolution adoptée le mercredi 4 avril: M. M. Balcom, Bennett, Blair, Brooks, Carroll, Carter, Corry, Croll, Cruickshank, Gauthier (*Portneuf*), George, Gillis, Goode, Green, Harkness, Henderson, Herridge, Langlois (*Gaspé*), Larson, Lennard, McMillan, McWilliam, Mott, Mutch, Pearkes, Quelch, Roberge, Stewart, (*Yorkton*), Thomas, Weaver, White (*Hastings-Peterborough*).

*Certifié conforme.*

Le greffier de la Chambre,  
LÉON J. RAYMOND.